

CRÉATION OU REPRISE D'UNE ENTREPRISE

& INSTALLATION D'UNE ACTIVITÉ NON SALARIÉE

CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ

Dispositifs concernés

- PEE / PEG / PEI
- Participation

Conditions de remboursement

La demande doit être réceptionnée par Federal Finance dans un délai de six mois à compter de :

- Reprise d'Entreprise individuelle* :
 - > Date de cession, pour la reprise aboutie
 - > Ou à compter de la date de signature de l'attestation sur l'honneur pour la reprise en cours.
- Création aboutie d'Entreprise Individuelle* :
 - > Date de l'immatriculation ou de l'inscription à un ordre professionnel.
- Création en cours d'Entreprise individuelle* :
 - > Date de signature de l'attestation sur l'honneur.
- Reprise d'une Société :
 - Date de cession des parts ou actions
 - > Ou à compter de la date de signature de l'attestation sur l'honneur pour la reprise en cours.
- Création aboutie d'une Société :
 - > Date de l'immatriculation.
- Création en cours d'une Société :
 - > Date de signature de l'attestation sur l'honneur.
- Profession libérale réglementée :
 - > Inscription à un ordre professionnel.
- Acquisition de parts de SCOP (Société Coopérative de Production) :
 - > Date d'acquisition des parts.

Dans tous les cas les sommes débloquées doivent être intégralement employées au financement de l'opération.

* ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale ou agricole et autres activités non salariées hors professions réglementées

Les informations mentionnées dans ce document vous sont communiquées à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer, notamment par voie législative ou réglementaire. Conformément à la réglementation en vigueur, Federal Finance se réserve le droit de demander des pièces justificatives complémentaires, en vue d'apprécier la légitimité d'une demande de déblocage.

CARACTÉRISTIQUES

- Le déblocage, total ou partiel intervient sous la forme d'un règlement unique. Ce cas de déblocage ne peut donner lieu à des versements successifs.
- Le remboursement est effectué à hauteur des besoins liés à la création ou à la reprise.
- Les sommes débloquées doivent être intégralement employées au financement de l'opération (constitution du capital social, achat ou location du fonds de commerce, frais d'installation, d'équipement...).
- L'opération peut être réalisée par l'épargnant, son conjoint, son partenaire de PACS ou l'un de ses enfants majeurs.
- L'entreprise créée ou reprise doit être située en France ou au sein de l'Union Européenne.
- L'entreprise qui a une activité industrielle, commerciale, artisanale ou agricole peut être exploitée sous la forme d'une entreprise individuelle ou d'une société, sous réserve néanmoins dans ce dernier cas, que le bénéficiaire en exerce le contrôle effectif (voir FAQ ci-dessous).
- L'entreprise qui a une autre activité que celles visées ci-dessus peut être exploitée sous la forme d'une entreprise individuelle ou sous la forme d'une Société Civile Professionnelle ou d'une Société Civile de Moyens.
- En outre quelque soit l'activité, sous réserve toutefois d'être éligible à ce mode d'exploitation, l'auto-entreprise est admise.
- À noter : pour la création d'entreprise à l'étranger (Union Européenne uniquement), les justificatifs sont équivalents à ceux habituellement produits pour une entreprise française et doivent faire l'objet de traductions assermentées en langue française.

JUSTIFICATIFS À JOINDRE À LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Si l'opération est réalisée par une personne autre que le titulaire du compte :

1. Conjoint = 1 pièce à fournir



2. Partenaire de PACS = 1 pièce à fournir



3. Enfant = 1 pièce à fournir



Federal Finance, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 20 747 030 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 318 502 747 RCS Brest - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS, n° 07 001 802. Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. TVA : FR 53 318 502 747.

Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest - Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers n° GP 04/006 du 22 mars 2004. TVA : FR 87 378 135 610.

CRÉATION OU REPRISE D'UNE ENTREPRISE

& INSTALLATION D'UNE ACTIVITÉ NON SALARIÉE

CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ

Principaux événements exclus

(liste non exhaustive)

- Création d'une entreprise hors de l'Union Européenne
- Création d'une SCI ou d'une Société d'Investissement
- Si le bénéficiaire exerce déjà le contrôle de la société (au sens de l'article R351-43 du code du travail) et qu'il rachète de nouvelles parts de l'entreprise
- Création d'une société d'exercice libéral (SEL)
- Création d'une société civile de moyens (SCM) ou d'une société civile professionnelle (SCP) n'ayant pas un objet professionnel
- Opération réalisée pour le concubin du titulaire
- Financement de projets au sein d'une entreprise existante
- Modifications d'activité au sein d'une entreprise existante, sans création d'un nouveau numéro de SIREN

Les informations mentionnées dans ce document vous sont communiquées à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer, notamment par voie législative ou réglementaire. Conformément à la réglementation en vigueur, Federal Finance se réserve le droit de demander des pièces justificatives complémentaires, en vue d'apprécier la légitimité d'une demande de déblocage.

JUSTIFICATIFS À JOINDRE À LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Entreprise individuelle ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale ou agricole et autres activités non salariées hors professions réglementées ou statut de micro-entrepreneur (ex : auto-entrepreneur)

4. Création en cours d'une entreprise individuelle = 2 pièces à fournir

Attestation sur l'honneur (voir ci-après) complétée et signée



Le justificatif de déclaration faite sur le site formalites.entreprises.gouv.fr

5. Création aboutie d'une entreprise individuelle = 2 pièces à fournir

Attestation sur l'honneur (voir ci-après) complétée et signée



Récépissé d'inscription au RCS

Ou

Extrait K-bis

Ou

Extrait d'immatriculation au RNE

6. Reprise en cours d'une entreprise individuelle = 2 pièces à fournir

Attestation sur l'honneur (voir ci-après) complétée et signée



Compromis de vente du fonds de commerce

7. Reprise aboutie d'une entreprise individuelle = 3 pièces à fournir

Attestation sur l'honneur (voir ci-après) complétée et signée



Acte de cession



Récépissé de l'inscription de la cession au RCS

ÉPARGNE SALARIALE

CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ

Justificatif(s) à communiquer soit :

- en ligne (www.arka-is.com/EpargneSalariale)
- par voie postale : Federal Finance TSA 89909 44918 NANTES CEDEX 9

Attestation pour création/reprise d'entreprise

1. Coordonnées

Je soussigné(e) Nom Prénom :

N° de compte (identifiant web, présent sur vos documents d'épargne salariale) :

Atteste sur l'honneur que le montant du remboursement anticipé de mes avoirs d'épargne salariale sera intégralement employé au financement de l'opération détaillée ci-dessous (constitution du capital social, achat ou location du fonds de commerce, frais d'installation, d'équipement...).

2. Détail du projet

Le remboursement de mon épargne salariale a pour objet : (cochez la case correspondante)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> La création d'une entreprise | <input type="checkbox"/> La reprise d'une entreprise |
| <input type="checkbox"/> L'installation d'une profession libérale réglementée | <input type="checkbox"/> L'acquisition de parts de SCOP |

Par : (cochez la case correspondante)

- | | |
|--|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Moi-même | <input type="checkbox"/> Mon conjoint |
| <input type="checkbox"/> Mon partenaire de PCS | <input type="checkbox"/> Mes enfants |

Cette entreprise est (sera) exploitée sous la forme : (cochez la case correspondante, hors acquisition de parts de SCOP)

- | | |
|---|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Individuelle | <input type="checkbox"/> Société |
| <input type="checkbox"/> Micro entreprise | |

L'opération est : (cochez la case correspondante)

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Réalisée |
| <input type="checkbox"/> En cours de réalisation, auquel cas : |

Si l'opération est finalement réalisée : je m'engage à fournir lors de la reprise définitive l'acte de cession et le cas échéant les statuts modifiés et l'attestation de la société constatant la cession des titres ; ou lors de la création définitive un extrait K-bis ou un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers ou au registre de l'agriculture, ainsi que, le cas échéant les statuts de la société ou pour l'auto-entreprise, le récépissé INSEE et la déclaration de début d'activité.

Si l'opération n'est pas réalisée : je m'engage à restituer dans les meilleurs délais la totalité des fonds. Ils seront réinvestis sur la prochaine valeur de part suivant leur réception par Federal Finance. Les périodes de blocage et l'origine des fonds seront reprises à l'identique. Les supports d'investissement sont également repris à l'identique sauf pour les fonds dont la souscription est réservée à une période de l'année (par exemple : fonds d'actionnariat). Dans ce cas, il m'appartient d'indiquer dans quelle autre formule de placement je souhaite que les fonds restitués soient réinvestis. J'ai pris acte, qu'en l'absence de restitution, les sommes seront requalifiées en salaire par l'administration fiscale et l'URSSAF et soumis à ce titre aux charges sociales et à l'impôt sur le revenu.

Fait à

Signature (Précédée de la mention «lu et approuvé»)

Le/...../.....